



# ÉDUCATEUR·TRICE MOBILITÉ À VÉLO

Un·e professionnel·le pour développer la mobilité active

Certificat de Qualification Professionnelle

*L'Éducateur·rice à la mobilité à vélo a pour mission de mettre en place, animer et évaluer des séances d'apprentissage du vélo comme moyen de déplacement, dans des zones sécurisées, puis en circulation, auprès de tout type de public. Elle ou il intervient dans le cadre d'actions de prévention routière et de partage de la route.*

*L'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) permet de travailler de façon rémunérée au sein d'une vélo-école ou tout autre structure publique, associative ou dans le secteur privé.*

*La Maison du Vélo est l'un des 2 organismes de formation habilité par l'instance de coordination et de l'apprentissage de la mobilité à vélo (ICAMV) à organiser cette formation.*

*Ce diplôme est en cours d'enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).*

## Objectif général \_\_\_\_\_

**Acquérir un diplôme professionnel pour enseigner et diffuser une pratique régulière du vélo auprès d'un large public.**

## Objectifs pédagogiques \_\_\_\_\_

D'après le référentiel du CQP du 26 avril 2011 :

1. Informer et conseiller le public sur les conditions de pratique du vélo en sécurité

- Informer sur l'intérêt de la mobilité à vélo
- Informer sur les conditions de mobilité à vélo
- Conseiller sur l'utilisation du matériel

2. Eduquer à la sécurité par des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers

- Eduquer aux règles de circulation à vélo
- Aider les pratiquants à circuler dans des conditions optimales de sécurité

3. Mettre en place un projet pédagogique d'apprentissage du vélo

- Connaître les publics
- Analyser le milieu de pratique pour adapter son intervention
- Elaborer une progression pédagogique

4. Animer des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement

- Vérifier les conditions de sécurité avant son intervention
- Transmettre les règles de sécurité aux pratiquants
- Evaluer les pratiquants
- Organiser et animer des situations pédagogiques

5. Participer au fonctionnement de la structure et à son environnement

- Connaître l'environnement de la mobilité à vélo
- Participer au développement de la structure
- Participer au fonctionnement de la structure
- Analyser et présenter le bilan de son activité

## Public concerné \_\_\_\_\_

Bénévoles, salariés, demandeurs d'emploi.  
12 stagiaires maximum.

## Pré-requis \_\_\_\_\_

- Être titulaire d'une attestation de premiers secours (PSC1) de moins de 5 ans ou autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS, SST)
- Attester d'un niveau de maîtrise technique par la réussite du test d'habileté d'entrée au CQP EMV
- Être majeur le jour de l'entrée en formation
- Posséder un certificat médical de non contre indication à l'encadrement du vélo.

## Durée \_\_\_\_\_

105 heures réparties sur 3 semaines consécutives ou non et 2 jours d'examen final à l'issue de la formation et du stage.

56 heures de stage à effectuer, dans une vélo-école ou autre structure d'apprentissage du vélo.

Date de fin d'inscription : 15 jours avant le début de la formation.

## Modalités d'évaluation \_\_\_\_\_

Présence assidue, évaluation formative, examen final : rapport de stage, oraux et animation d'une séance pédagogique. La formation est validée par l'attribution d'un diplôme de Titre V reconnu par la branche professionnelle des métiers du sport et par l'Etat.

## Formateur·rices

---

L'équipe est constituée de formateurs salariés de la Maison du Vélo expérimentés dans la mise en œuvre d'actions de formations auprès d'élèves d'établissements scolaires, de publics jeunes et adultes de structures d'insertion et à vocation sociale et auprès de salariés des entreprises et agents de collectivités.

## Lieu de formation

---

La formation aura lieu dans différents lieux (se référer au planning distribué avant le début de la formation) :

- **Lieu principal** : Le LAB dans les locaux de l'AFPA au 73 rue St Jean, 31240 Balma - Métro A arrêt Balma-Gramont
- Autres lieux de rendez-vous possibles : 37 chemin de Lapujade, 31200 Toulouse. 12 boulevard Bonrepos, 31000 Toulouse
- Les situations pratiques auront lieu sur l'espace public et dans des écoles élémentaires de l'agglomération toulousaine. Le LAB dans les locaux de l'AFPA au 73 rue St Jean, 31240 Balma - Métro A arrêt Balma-Gramont

## Coût de la formation

---

Frais pédagogiques : 1750€ net de taxe. 30% à régler à l'entrée en formation.

Frais de dossier à l'inscription : 50€ non remboursables.

Prise en charge possible dans le cadre de la formation professionnelle. Se renseigner auprès de votre employeur, de votre conseiller Pole Emploi ou de votre OPCO. Enregistrement en cours au RNCP.

Ce montant ne prend pas en compte les frais d'hébergement et de restauration.



## Programme

---

Les contenus dispensés lors de la formation correspondent aux 5 unités de compétences suivantes :

### UC 1 – CONSEILLER LE PUBLIC SUR LES CONDITIONS DE PRATIQUE

- Avantages de l'utilisation du vélo
- Arguments et attitudes pour lever les freins
- Réglementation et aménagements cyclables
- Lecture de cartes et intermodalité
- Présentation et essais de différents types de vélos, équipements et accessoires
- Mécanique et réglages de base

### UC 2 – TRANSMETTRE UNE CONDUITE VIGILANTE ET CITOYENNE

- Droits et obligations de l'usager cycliste
- Code de la route et Code de la rue
- Règles de conduite, connaissance et anticipations des risques
- Adaptation des itinéraires en fonction des territoires, du public
- Code de bonne conduite, comportements et attitudes

### UC 3 – CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE D'UN PROJET PEDAGOGIQUE

- Connaissance et spécificités des différents profils d'utilisateurs
- Les structures éducatives et socioprofessionnelles
- Définition des objectifs et des moyens à mobiliser
- Présentation et adaptation des méthodes pédagogiques
- Elaboration de cycles d'apprentissage en fonction des objectifs et des publics
  - Démarche et attitude pédagogique
  - Identifier les compétences de l'usager cycliste
  - Construire et adapter des séances
  - Les outils et supports pédagogiques
- Analyse et évaluation
  - Travail de l'éducateur
  - Progression de l'apprenant
  - Démarche de qualité pédagogique (amélioration continue)

### UC 4 – ANIMER DES SEANCES D'ENSEIGNEMENT DE LA PRATIQUE DU VELO

- Les conditions préalables à une séance réussie
- La préparation du matériel (vélos, casques, matériel pédagogique, premiers soins)
- Les règles administratives, d'assurance et de sécurité
- Organiser et mener des situations pédagogiques diverses du débutant au confirmé.
- Les différents contextes d'encadrement (milieu protégé, voie publique, circulation en groupe, situations complexes, grandes parades)
- Outils et conseils d'animations

### UC 5 – PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT D'UNE STRUCTURE

- Les acteurs et partenaires de la mobilité à vélo (Fédérations, Collectivités, Etat, Administrations, Associations, Education Nationale)
- Créer, animer et gérer une structure de développement de la mobilité à vélo
- Les politiques cyclables et mesures en faveur du vélo
- Promotion et communication des actions

## Méthode & outils

---

La formation se caractérise par un temps de pratique important, il nous apparaît essentiel de mettre en situation au maximum les stagiaires.

Ces temps permettent une acquisition de compétences techniques et une amélioration de la qualité pédagogique et ainsi favoriser les actions concrètes pour comprendre et assimiler.

L'alternance des temps de formation (individuel, binôme, groupe) est mis en avant pour favoriser les différents rythmes d'apprentissage.

Des contenus théoriques sont enseignés et mis à disposition à chaque stagiaire sur des supports individuels et communs (écran ou tableau).

Ces supports permettent à tous d'adopter le langage technique commun et faciliter la réflexion et la compréhension.

Afin d'impliquer l'apprenant·e dans sa démarche de formation, nous soulignons notre posture pédagogique par une méthode active où «le faire» est privilégié et où l'interaction dans le groupe dynamise et consolide l'acquisition de nouvelles compétences.

Pour chaque exercice, des fiches techniques de mise en situation seront remises à chaque stagiaire. En fonction de la progression des stagiaires et de leur niveau de compétences, le formateur adaptera ou approfondira certains contenus pédagogiques. Cet ajustement progressif optimise l'apprentissage des participants.

Une grande place est faite aux outils audiovisuels tels que la vidéo et la photo. Ils permettent d'enregistrer et d'analyser à posteriori les situations vécues (feedback/rétroaction). Certaines séances pédagogiques, des jeux de rôles, certaines prises de paroles et certains encadrements sont filmées et retravaillées en salle. Les fichiers réalisés sont mis à disposition des stagiaires pour qu'ils puissent réutiliser ces supports seuls ou en groupe afin de se corriger et préparer les séances à venir.

Nous avons créé une banque de données de parcours urbains et périurbains répondant aux différentes situations rencontrées en milieu professionnel. Un maillage «pédagogique» de la ville de Toulouse a été effectué en amont par l'équipe de formateurs.

La Maison du Vélo bénéficie de droits d'occupation de l'espace public : Place de l'Europe et quelques bases de loisirs. La majorité de nos séances pédagogiques s'y déroulent.



## Prise en charge du coût de la formation au titre de la formation professionnelle

### Vous êtes salarié·e ou demandeur·se d'emploi ?

Prise en charge possible des frais pédagogiques et des frais annexes (sous conditions) des formations de la Maison du Vélo par un Opérateur de Compétences (OPCO), par le Pôle Emploi ou par la Région de votre lieu de résidence au titre de la formation professionnelle.

Demandez à votre employeur, à Pole Emploi ou à la Région si vous pouvez suivre une formation et si celle-ci peut être prise en charge.

Nous vous adressons les documents relatifs à votre demande :

- Un programme détaillé de la formation
- Un devis de la formation

L'OPCO dont dépend votre employeur, le Pôle Emploi ou la Région a un mois à réception de la demande d'aide financière pour instruire le dossier et donner son accord pour un financement total ou partiel de la formation, voire des frais annexes.

Soit votre structure règle le coût de la formation à la Maison du Vélo et sollicite par la suite le remboursement à l'OPCO, soit l'OPCO règle directement le coût de la formation à la Maison du Vélo.

Une convention de formation établie par la Maison du Vélo sera signée entre les deux parties : votre structure et la Maison du Vélo, et à l'issue de la formation, il sera remis à chaque stagiaire une facture acquittée, une attestation de présence et une copie de la feuille d'émargement.

Ces documents seront nécessaires à votre structure pour justifier l'action de formation et solliciter le cas échéant la demande de remboursement.

### Informations à porter sur le dossier de prise en charge :

- Nom de l'organisme de formation : La Maison du Vélo
- Forme juridique de l'organisme : association loi 1901
- N° SIRET : 487 420 945 00023
- Code APE : 9499 Z
- Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 73 31 06 228 31 auprès du Préfet de Région Midi-Pyrénées
- Responsable de la formation pédagogique : Mathilde DURAN
- Nombre d'heures de formation : 105 heures
- Frais pédagogiques : 1750€ net de taxe. 30% à régler à l'entrée en formation. Frais de dossier à l'inscription : 50€ non remboursables.

Dossier de prise en charge à déposer le plus tôt possible à l'OPCO, à Pôle Emploi ou à la Région et avant le démarrage de la formation. Dans le cadre d'une demande de prise en charge par Pole Emploi, nous pouvons éditer le devis directement sur la plateforme Kairos où il vous faudra le valider avant qu'il soit transmis à votre conseiller·e Pole Emploi. Il faudra nous communiquer votre numéro de demandeur d'emploi et le nom de l'agence Pole Emploi qui vous accompagne.

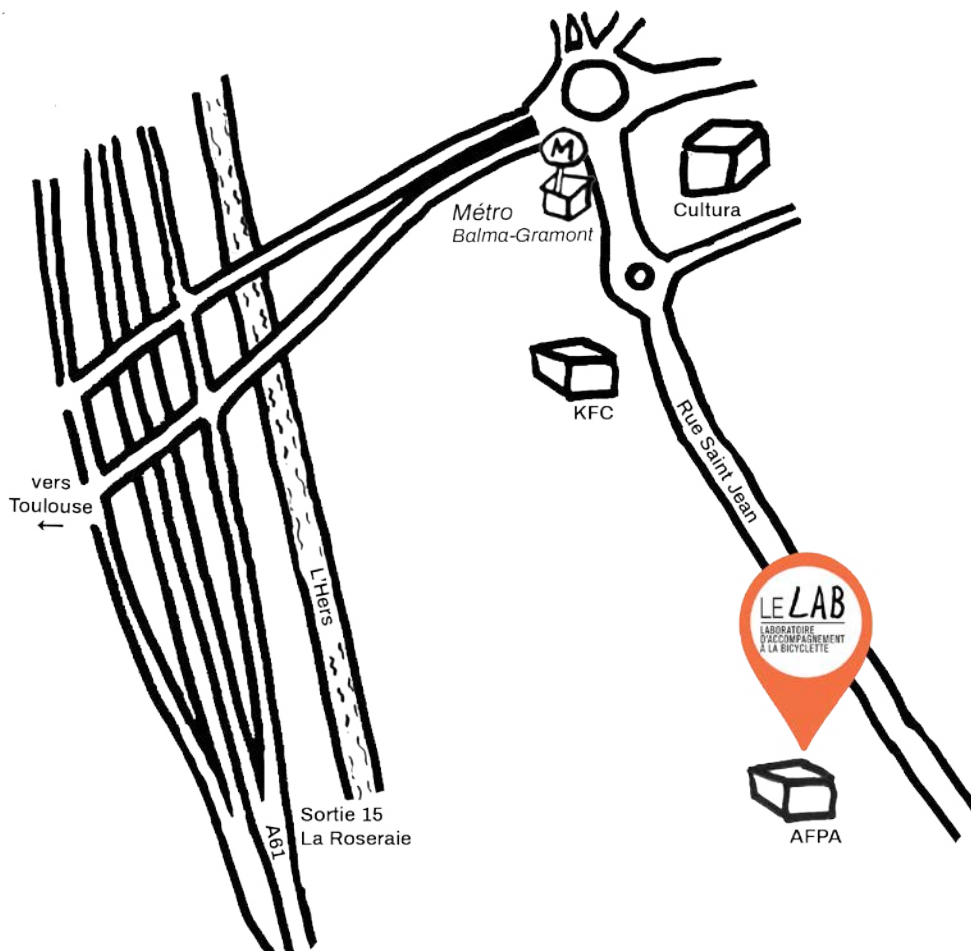


## Situation - hébergement - restauration

Le LAB est situé dans les locaux de l'AFPA, 73 rue Saint Jean 31240 Balma (Métro B, terminus Balma-Gramont).

Les possibilités d'hébergement et de restauration à proximité sont variées, et le métro permet de regagner le centre-ville de Toulouse rapidement. Pour les repas du midi, les stagiaires pourront profiter du réfectoire de l'AFPA Balma sur réservation préalable.

La Maison du Vélo met à disposition à titre gracieux un vélo pour chaque stagiaire durant les périodes de formation à Balma. Merci de nous communiquer votre taille pour la réservation du vélo en amont.



Pour toute demande spécifique (personnes en situation de handicap), merci de nous contacter.

**LE LAB**  
LABORATOIRE  
D'ACCOMPAGNEMENT  
A LA BICYCLETTE

**Contactez-nous**

**Renseignements complémentaires et dossier  
de candidature auprès d'Agathe Peyre,  
chargée de l'organisme de formation**  
[formations@maisonduvelotoulouse.com](mailto:formations@maisonduvelotoulouse.com)  
07 68 64 02 02

